

La MSA Nord-Pas de Calais vous aide

Le conseiller en prévention et le médecin de Santé au Travail à votre service pour :



- un diagnostic, des conseils en sécurité et conditions de travail,
- de la formation Santé Sécurité au Travail,
- un accompagnement technique et financier de vos projets

Des documents à votre disposition

N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter les sites internet :
<http://references-sante-securite.msa.fr/>
www.msa59-62.fr

Des aides financières incitatives pour réaliser vos projets

Le but est de vous aider à :

- Valoriser et promouvoir des équipements de travail innovants pour faciliter et améliorer les conditions de travail de vos salariés.
- Mettre en place une prévention positive au delà des contraintes réglementaires.

Consultez le document ci-joint "demande d'aides financières incitatives" qui présente au verso l'ensemble du matériel pouvant constituer une aide.

Si vous avez l'intention d'acheter un de ces matériels, vérifiez les quelques conditions suivantes :

- Etre employeur de moins de 50 salariés avec un minimum d'heures cumulées de 840 heures sur l'année 2009 et présence du salarié lors de la demande.
- Etre à jour de vos cotisations sociales.
- Avoir réalisé son "Document Unique".

Vous pouvez nous retourner le formulaire ci-joint complété pour l'analyse de votre dossier.

- Les aides proposées seront accordées dans la limite du budget.
- Toute facture devra être adressée avant le 15 décembre 2011.
- Une visite du conseiller en prévention est prévue à l'issue de votre achat.

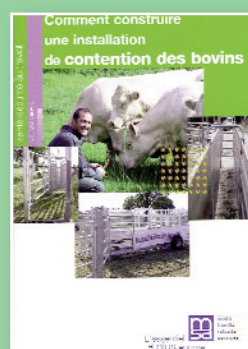
Mutualité Sociale Agricole Nord - Pas de Calais
 59716 LILLE CEDEX 9

Service Santé Sécurité au Travail

Site du Nord
 Tél. : 03 20 00 21 78

Site du Pas de Calais
 Tél. : 03 21 24 60 69

Pour en savoir plus :



NPN 21

Directeur de la publication
 François DONNAY
 Conception MSA
 Nord-Pas de Calais
 Maquettage MSA59
 Photos MSA59/62/CCMSA
 ISSN n°1956-211X
 Impression CIMAFAP



Cap'Prévention

Journal d'information de Santé et Sécurité au Travail MSA Nord-Pas de Calais



Juin 2011
 N° 13

En 2008 dans le Nord-Pas de Calais, plus d'1 salarié sur 5 a été victime d'un accident du travail avec arrêt.

Comment améliorer vos conditions de travail au quotidien ?

De nombreuses situations de travail en agriculture demandent des efforts physiques, un rythme de travail intense et présentent des contraintes liées à l'environnement de travail.

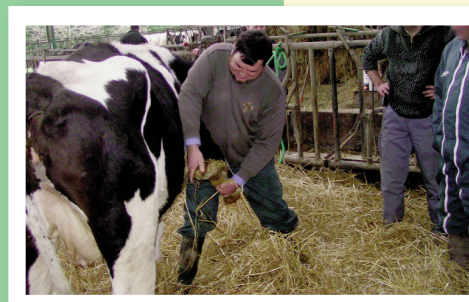
En voici quelques exemples :



La manutention de charges lourdes



L'utilisation de produits chimiques dangereux



Le travail avec les animaux

RAPPEL 2011

" Quand on est pressé, les journées sont parfois bien courtes, on fait au plus vite ! "



Les mouvements répétitifs



La conduite de matériel agricole



110db
 L'environnement de travail bruyant

Précipitation et mauvaise organisation du travail peuvent être à l'origine d'accidents graves et / ou avoir des répercussions sur la santé.

Des solutions existent...

Une organisation de travail adaptée, l'apprentissage de gestes simples et de bonnes postures permettent de limiter la pénibilité, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le choix de matériel adapté est aussi important, voici quelques exemples :



Moins de vibrations et de secousses

La conduite du matériel agricole

Risques !

Troubles vertébraux (lombalgies, déformations osseuses, hernies discales), et troubles digestifs (douleurs abdominales, hémorroïdes, constipation, perte d'appétit).

- **Siège pneumatique, mécanique de tracteur ou chariot élévateur**

Un bon siège est muni des quatre réglages de base suivants :

- réglage en fonction du poids du conducteur
- déplacement avant/arrière
- déplacement en hauteur ou vertical
- inclinaison du dossier

Le travail avec animaux

Risques !

Basculement, renversement, coup...

- **Matériel de contention**

Une cage ou un couloir de contention fixe ou mobile doivent être muni de :

- Parois pleines
- Porte de contention par blocage central
- Rampe d'éclairage et signalisation routière pour la cage de contention mobile.

Le couloir de contention doit être doté en plus d'une entrée latérale arrière et de dispositif anti-recul pour le couloir fixe.



Animal maintenu et maîtrisé = opérateur en sécurité

L'utilisation de produits chimiques dangereux

Risques !

Troubles oculaires, respiratoires, cutanés digestifs ou nerveux...
Cancers, maladies neurologiques, troubles de la reproduction...

- **Système collectif de réduction de l'exposition aux produits chimiques**

Différents systèmes existent en endiverie, plants de pomme de terre...

- **Masque respiratoire de protection individuelle à ventilation assistée**

Le masque à visière panoramique doit être muni de :

- de filtres,

Attention bien adapter les filtres en fonction de la situation de travail

P3 : poussière,

A2P3 : phytosanitaire,

ABEK2P3 : désinfection, nettoyage des locaux,

- de connexions,
- d'un moteur
- de chargeur.



Plus de confort et moins de contact avec le produit

L'environnement de travail bruyant

Risques !

Trouble de l'audition, surdité...

- **Protections auditives moulées**

Attention la réalisation de l'empreinte du conduit auditif doit être réalisée chez un audioprothésiste.



Atténuent les hautes fréquences mais laisse passer la parole

La manutention de charges lourdes et mouvements répétitifs

Risques !

Écrasements, lombalgies, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), chutes.

- **Système de manutention des roues de tracteurs**

Il en existe deux types :

- Mani-roues mobile (ou non) hydraulique : se déplace sur 3 roues et peut être transporté par des fourches de chariot élévateur par exemple.
- Mani-roues mécanique possède 2 roues fixes et 1 roue directrice permettant un déplacement facile.



Une aide mécanique pour préserver le dos

- **Système de manutention de porcs morts**

Il existe des systèmes manuels ou motorisés.



Sortez vos carcasses avec un engin de levage adapté



Limitez les mauvaises postures

- **Matériel ou installation de mise à hauteur pour poste de palletisation**

- Table élévatrice de conditionnement encastrée dans le sol ou posée au sol.

Vous pouvez demander conseil auprès des conseillers en prévention, des médecins de Santé au Travail, des conseillers de la Chambre d'Agriculture, de vos fournisseurs et/ou des fabricants...

Avoir la maîtrise et l'outil adapté à chaque situation